

Compte rendu de la séance du 14 juin 2017

Secrétaire(s) de la séance:

Jean-Paul NOGUES

Ordre du jour:

- validation du prêt du Crédit Agricole

Délibérations du conseil:

Validation d'un emprunt (2017 34)

Monsieur le Maire rappelle que notre commune va entreprendre des travaux d'aménagement sur certains bâtiments communaux et notamment celui de la Gendarmerie. A cet effet, compte tenu de la trésorerie, le conseil municipal dans sa séance du 25 avril 2017 a décidé de réaliser un emprunt.

Monsieur le maire fait part de deux propositions du Crédit Agricole sur un prêt moyen-long terme à taux fixe :

- 1- 100 000€ sur 12 ans avec un taux de 1,37% et un montant d'échéance annuelle de 9093.92€.
- 2- 100 000€ sur 15 ans avec un taux de 1,53% et un montant d'échéance annuelle de 7511.55€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de retenir la seconde proposition de prêt moyen-long terme à taux fixe du Crédit Agricole, avec les caractéristiques suivantes :

Montant de l'emprunt : 100 000€

Durée : 15 ans

Périodicité de remboursement : annuelle

Taux proportionnel : 1,53%

Montant de l'échéance constante : 7511.55€

Accessoire / frais de dossier : 300€

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec le Crédit Agricole ce contrat de prêt de 100 000€ sur 15 ans retenu par l'assemblée.

Cette délibération annule et remplace la même délibération de la séance du 23 mai 2017

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Séance cloturée à 21H30